

PETITE ENFANCE

Une première pierre pour la crèche et le "relais des parents" Maison Blanche

Mercredi 1^{er} février à 14h30

Ancienne école maternelle Maison Blanche (2, av. du 18 juin 1940)

Ce sera la première crèche à horaires adaptés de Reims. Mercredi 1^{er} février, à 14h30, Adeline Hazan, Maire de Reims et Présidente de Reims Métropole, posera la première pierre de la crèche Maison Blanche, qui ouvrira en décembre 2012. Construite en cofinancement avec la Caisse d'Allocations Familiales, il s'agira d'une crèche en multi-accueil, pour l'accueil ponctuel (garderie) et régulier (crèche) du jeune enfant. Renforçant et diversifiant le dispositif communal pour la petite enfance, l'établissement sera géré par le Comité Communal d'Action Sociale et fonctionnera en lien avec le Berceau (guichet unique). Il proposera les premiers horaires élargis pour les parents qui travaillent tôt ou tard, sera adapté au handicap visuel et la ville de Reims y installera un « relais des parents ».

Au total, la future crèche pourra accueillir simultanément 40 jeunes enfants, touchant près de 120 familles en cas d'accueil à temps partiel. Aménagée pour faciliter l'accueil des enfants malvoyants avec des matières et textures différentes selon les salles et leurs fonctions, elle comprendra quatre espaces distincts sur 700 m² : deux espaces selon que les enfants savent marcher ou non, un espace dédié à l'eau avec des bassins d'eau non-stagnante, ainsi qu'un espace d'apaisement et de stimulation sensorielle. Par ailleurs, sur 176 m², un « relais des parents » proposera trois autres espaces, dédiés aux professionnels de la petite-enfance et de la parentalité, aux parents et à l'allaitement.

Une 3^e crèche confiée au CCAS

Témoin de la volonté municipale de renforcer et de diversifier le dispositif d'accueil du jeune enfant à Reims (avec des structures qui étaient jusqu'en 2009 majoritairement associatives), la création de la crèche Maison Blanche viendra compléter un dispositif public composé des deux structures en multi-accueil que sont Edith Pouply et Jean-Jacques Rousseau. En décembre 2009, la garderie Edith Pouply ouvrait en effet en centre-ville le mercredi après-midi et le samedi en journée pleine, proposant une inscription rapide (1/4 h) pour les enfants jusque 6 ans (au lieu de 4 ans). En mars 2010, c'était au tour de la crèche Jean-Jacques Rousseau, qui fonctionne du lundi au vendredi et est adaptée à l'accueil des enfants souffrant de déficience auditive. A partir de décembre 2012, la crèche Maison Blanche proposera, près du CHU, un équipement adapté au handicap visuel, et des horaires aménagés pour les familles qui travaillent tôt et/ou finissent tard. Cette nouvelle structure fonctionnera en lien Le Berceau, dans le cadre de la prestation de service unique de la CAF (avec une contribution des familles selon leurs revenus, et une aide complémentaire de la ville de Reims pour les titulaires d'une carte de solidarité).

Pratique

Le Berceau

(guichet unique
d'information et d'inscription)
20-22 rue du Ruisseau
Du lundi au vendredi
De 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h
Uniquement sur rendez-vous au
03.26.77.79.60.
leberceau@mairie-reims.fr

Contact presse

Ville de Reims

Agathe Blondelet
Tél. : 03.26.77.75.51
agathe.blondelet@reimsmetropole.fr

Site Internet

www.reims.fr